



Le Dossier de coordination / Web

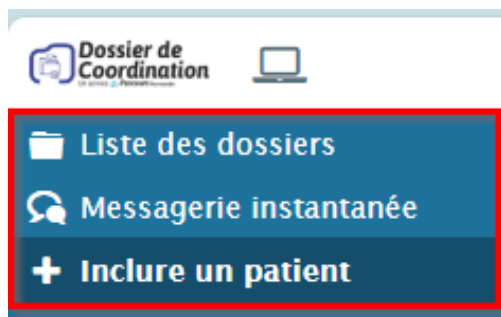
Grandes lignes des fonctionnalités

Fiche pratique

Le dossier de coordination comporte 2 « vues »

- La vue générale / activité = tableau de bord de la personne connectée
- La vue « Dossier » de coordination d'un patient

1 La vue générale / tableau de bord



- La **Liste des dossiers** regroupe les dossiers de coordination de mes patients (pour lesquels j'ai été identifié comme intervenant)
- La **Messagerie instantanée** regroupe tous mes échanges et groupes de discussions. Je peux créer un nouvel échange avec des professionnels (ici, hors suivi d'un patient identifié)
- **Inclure un patient** me permet de créer un dossier de coordination à l'un de mes patients qui n'en dispose pas déjà d'un

2 La vue « Dossier » de coordination d'un patient

- La **Liste des parcours** permet de voir les parcours dans lequel mon patient est suivi
- Dans la **Fiche d'identité** sont regroupés des renseignements administratifs. Elle est consultable et modifiable
- Le **Cercle de soins** indique les équipes « Parcours » (consultation seule), les intervenants du « Dossier » et « l'Entourage » (et permet de les modifier / compléter si besoin)
- La **Messagerie instantanée** : permet de consulter les discussions liées au patient, avec ou sans lui et avec les professionnels identifiés comme intervenants dans le dossier ou d'en créer de nouvelles
- Les **Documents partagés** sont consultables (dans le respect d'une matrice d'habilitations calquée sur celle du PMP). Il est possible de déposer des documents ou d'en créer directement depuis le module
- Les **Notes** sont, soit en consultation (avec ajout de commentaires possible) lorsque je ne suis pas l'auteur ; soit sont consultables ET modifiables si j'en suis l'auteur. Depuis ce module on prend connaissance des notes des intervenants et / ou l'on crée une nouvelle note et / ou l'on commente une note existante
- Les **Notes partagées au dossier** sont des notes partagées par les équipes des différents parcours depuis le parcours. Il est possible de les commenter => Action « Reprendre »
- Le **PPCS** permet de suivre les actions d'un Plan Personnalisé de Coordination en Santé quand il existe et de le commenter si je suis dans l'équipe du PPCS
- Le **Dossier Médical Partagé** permet de consulter le DMP du patient si l'identité est qualifiée et sous réserve d'être connecté et habilité sur le dossier du patient
- **Clôture du dossier** : Permet de clôturer un dossier de coordination (ou de le rouvrir s'il est fermé)

